

Fiche de synthèse : Valeur ajoutée, revenu et épargne

La valeur ajoutée

Pour répondre aux besoins de l'analyse économique, la comptabilité nationale introduit une série de soldes dans les comptes des agents économiques. Le plus important d'entre eux est la valeur ajoutée. La valeur ajoutée est égale à la différence entre la production et la consommation intermédiaire, elle mesure la valeur créée au cours du processus de production.

Les soldes sont introduits dans le système à la fois en ressources et en emplois. Chaque introduction d'un solde correspond à la décomposition d'un compte en deux sous-comptes, le solde est introduit en emplois du premier sous-compte et en ressources du second sous-compte. C'est le principe des comptes en cascade.

Le premier sous-compte prend le nom de compte de production, il se présente ainsi :

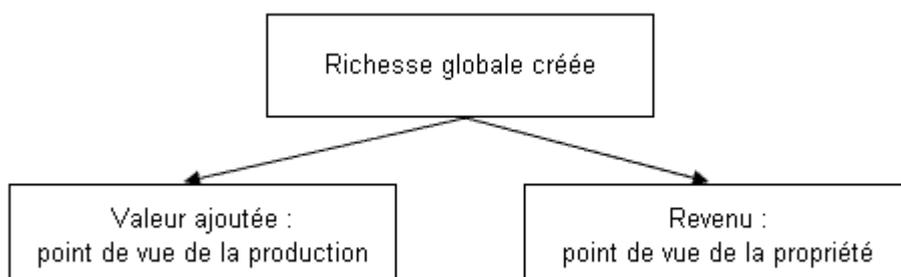
Compte de production			
Emplois		Ressources	
Consommation intermédiaire	200	Production	1000
Valeur ajoutée	800		
Total	1000	Total	1000

Le revenu

Parmi tous les soldes de la comptabilité nationale, le revenu joue un rôle particulièrement important.

Principe : D'un point de vue conceptuel, la notion de revenu est définie de manière globale par référence à une économie fermée, le revenu total est alors égal à la valeur ajoutée totale de cette économie.

En effet, le revenu global correspond à la création de richesse considérée du point de vue de sa propriété, la valeur ajoutée étant la création de richesse considérée du point de vue des producteurs. La notion de revenu est utilisée pour décrire la répartition de la richesse créée entre les différents agents.



Dans une économie ouverte, la relation entre revenu et valeur ajoutée n'est plus vérifiée car des transferts de richesses sont possibles entre l'économie nationale et le reste du monde.

La richesse peut être redistribuée entre les agents économiques par des transferts de propriété. Parmi les transferts de propriété principaux figurent les salaires, les impôts, les intérêts, les dividendes. Le revenu d'un agent économique va ainsi être augmenté des transferts qu'il reçoit et diminué des transferts qu'il verse. Cependant, tous les transferts ne sont pas susceptibles de modifier le revenu des agents, le système de comptabilité nationale distinguant deux types de transferts : les transferts courants et les transferts en capital.

La distinction entre transferts courants et transferts en capital est introduite parce qu'un même montant de transfert peut avoir sur le comportement économique d'un agent des conséquences différentes, s'il est attendu ou non, s'il est renouvelable ou non. Ainsi, un transfert exceptionnel comme un héritage qui a peu de chances de se reproduire régulièrement peut avoir des conséquences différentes sur la consommation de celles d'un transfert courant comme le salaire. Ce type de transfert exceptionnel prend en comptabilité nationale le nom de transfert en capital, les autres transferts étant des transferts courants.

Principe : Le revenu d'un agent économique est défini par la somme de sa valeur ajoutée et des transferts courants qu'il reçoit moins les transferts courants qu'il verse.

Transferts courants versés	Valeur ajoutée
Revenu	
	Transferts courants reçus

L'épargne

Un autre solde important est l'épargne. Celle-ci est définie par la différence entre le revenu et la consommation finale. En macroéconomie, l'épargne joue un rôle fondamental car l'égalité, dans une économie fermée, entre l'épargne et l'investissement est l'une des bases de la théorie keynésienne. L'investissement est défini ici par la somme de la formation brute de capital fixe et de la variation des stocks.

Dans une économie fermée, l'équilibre du compte de biens et services s'écrit :

Production = consommation intermédiaire + consommation finale + investissement

Ou encore :

Valeur ajoutée = consommation finale + investissement

Mais, dans une économie fermée, la valeur ajoutée est égale au revenu, si bien que :

Revenu = consommation finale + investissement

Revenu – consommation finale = investissement

Et donc :

Épargne = investissement

Cette égalité n'est en rien une relation d'équilibre, elle est toujours vérifiée quelle que soit la période et sa durée. Pourtant, l'investissement résulte principalement des décisions des entreprises et l'épargne des décisions des ménages, décisions normalement prises en toute indépendance. Il est fréquent de lire que cette égalité montre que l'épargne des ménages finance l'investissement des entreprises. Mais, l'épargne est un flux, si bien que, au début de la période, elle est nécessairement nulle, il est alors difficile d'expliquer comment une épargne nulle peut financer l'investissement.

L'égalité entre l'épargne et l'investissement est la conséquence de l'égalité entre la valeur ajoutée et le revenu. La valeur ajoutée mesure la richesse créée au cours du processus de production, elle exprime une réalité physique même si elle mesurée en unités monétaires. Le revenu possède une dimension juridique, il représente la valeur des droits de propriété sur la richesse créée. Si l'on cherche à donner un sens à l'égalité entre valeur ajoutée et revenu, il faut bien convenir que la valeur ajoutée détermine le revenu et non l'inverse. En effet, si la création d'un bien peut générer un droit de propriété, un droit de propriété ne permet pas de créer un bien. Le revenu est en quelque sorte l'image de la valeur ajoutée et, de même que les mouvements d'un visage ne sont pas déterminés par ceux de son image dans un miroir, la valeur ajoutée n'est pas déterminée pas le revenu.

L'égalité entre l'épargne et l'investissement s'inscrit dans cette logique, l'épargne et l'investissement sont les deux faces d'une même réalité, l'accumulation. L'investissement représente l'accumulation considérée d'un point de vue physique, l'épargne l'accumulation considérée du point de vue juridique des droits de propriété. Ces deux valeurs sont donc nécessairement égales mais, si l'on cherche à donner un sens à cette relation, il est clair que c'est l'investissement, expression physique de l'accumulation qui détermine logiquement l'épargne et non le contraire.

L'excédent d'exploitation

La valeur ajoutée des entreprises génère des revenus qui sont distribués aux autres agents économiques, notamment les ménages et les administrations publiques. Parmi ces revenus, certains sont directement liés à la production et peuvent être considérés comme des coûts de production pour l'entreprise, d'autres ne le sont pas. Ainsi, les salaires sont considérés comme des coûts de production car les heures de travail payées sont étroitement liées au volume de la production. A l'inverse, les intérêts payés par l'entreprise ne peuvent pas être considérés comme des coûts de production car ils dépendent, non du niveau de la production, mais de la dette de l'entreprise. De même, les dividendes sont liés au bénéfice de l'entreprise et non directement à sa production.

Ainsi, la comptabilité nationale introduit un compte, le compte d'exploitation, qui reprend la valeur ajoutée en ressources et les coûts de production comme les salaires en emplois. Le solde du compte d'exploitation est l'excédent d'exploitation. Dans notre exemple simplifié, le compte d'exploitation se présente comme suit :

Compte d'exploitation			
Emplois		Ressources	
Salaires	500	Valeur ajoutée	800
Excédent d'exploitation	300		
Total	800	Total	800

La consommation de capital fixe

La consommation de capital fixe mesure la perte de valeur au cours de la période du capital fixe (machines, bâtiments, etc.) suite à l'usure et à l'obsolescence. Contrairement à la consommation intermédiaire, la consommation de capital fixe ne correspond pas à une action de l'homme, elle n'est pas un emploi de la production de la période, elle constate une perte de valeur de biens ayant été en grande partie produits au cours des exercices antérieurs.

La consommation de capital fixe peut être soustraite de la valeur ajoutée, de l'excédent d'exploitation, du revenu et de l'épargne pour faire apparaître de nouveaux soldes. La valeur ajoutée après déduction de la consommation de capital fixe prend la dénomination de valeur ajoutée nette, la valeur ajoutée sans déduction de la consommation de capital fixe devenant alors la valeur ajoutée brute. Il en va de même pour l'excédent net d'exploitation et l'excédent brut d'exploitation.

Le revenu et l'épargne nets de la consommation de capital fixe ne prennent cependant pas la dénomination de nets car ils correspondent, par nature, à des valeurs nettes. Au contraire, le revenu et l'épargne sans déduction de la consommation de capital fixe prennent le qualificatif de brut.

La consommation de capital fixe étant un élément du revenu, elle doit être une valeur courante et exclure toute perte de valeur à caractère exceptionnel.

Ce texte n'engage que son auteur : Francis Malherbe